



Conseil économique et social

Distr. générale
23 février 2015
Français
Original: anglais

Commission de la science et de la technique au service du développement

Dix-huitième session

Genève, 4-8 mai 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Science et technique au service du développement:
Thèmes prioritaires:
 - a) Analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015;
 - b) Développement numérique.
4. Présentation des rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-neuvième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-neuvième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa dix-huitième session.

GE.15-03484 (F) 170315 170315



* 1 5 0 3 4 8 4 *

Merci de recycler



Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, les commissions adoptent l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la dix-huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 2014/237 du 16 juillet 2014.

2. Conformément à l'usage, à sa 8^e séance, le 16 mai 2014, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa dix-huitième session, composé comme suit:

Président:	Omobola Johnson (Nigéria)
Vice-Présidents:	Majed Almazayed (Arabie saoudite)
	Peter Major (Hongrie)
	Victoria Romero (Mexique)
	Andrew Reynolds (États-Unis d'Amérique)

3. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également office de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa dix-huitième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 4 au vendredi 8 mai 2015. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

7. Sur recommandation de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa quatorzième session, le Conseil économique et social a, en juillet 2011, adopté les décisions 2011/236, 2011/237, 2011/238 et 2011/239, qui ont reconduit les dispositions relatives à la participation des organisations non gouvernementales, des entités de la société civile, des entités des milieux universitaires et techniques, ainsi que des entités du secteur économique, notamment le secteur privé, aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement jusqu'à 2015. Il a également adopté la décision 2011/235, qui a prorogé le mandat du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes de la Commission pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2012, afin de lui permettre de mener à bien son programme de travail avec les ressources extrabudgétaires allouées à cette fin.

8. Il sera demandé à la Commission d'examiner, à sa dix-huitième session, les avantages de la participation à ses travaux d'organisations non gouvernementales, d'acteurs des milieux universitaires et d'entités du secteur économique et de recommander au Conseil des mesures appropriées. Il lui sera demandé également d'examiner les travaux de son Conseil consultatif pour l'égalité des sexes et de recommander au Conseil économique et social des mesures appropriées.

Contribution de la Commission au débat de haut niveau de 2015 du Conseil économique et social

9. En septembre 2015, l'Assemblée générale devrait adopter un programme unifié et universel de développement pour l'après-2015 qui réponde aux nombreux changements intervenus dans le domaine du développement au niveau mondial depuis le Sommet du Millénaire en 2000. La transition vers un cadre de développement pour l'après-2015 qui soit ambitieux, intégré, cohérent et universel et soit établi d'après les objectifs de développement durable exige une conception claire et intégrée des politiques tant sur le plan théorique qu'en ce qui concerne leur application dans tous les secteurs, par tous les acteurs et à tous les niveaux.

10. Le Conseil économique et social contribuera de manière déterminante à promouvoir une méthode intégrée pour l'élaboration d'un programme unifié et universel. Dans sa résolution 68/1 sur le renforcement du Conseil économique et social, l'Assemblée générale a décidé que les thèmes des cycles de 2015 et de 2016 du Conseil, qui marquent la transition d'un programme de développement fondé sur les objectifs du Millénaire à un programme fondé sur les objectifs de développement durable, devraient être décidés simultanément afin de donner suffisamment de temps au système du Conseil économique et social et aux États Membres pour modifier selon qu'il convient leurs programmes à l'appui du nouveau cadre de développement. Les cycles de 2015 et de 2016 du Conseil seront décisifs pour adapter efficacement les activités de l'ensemble du système du Conseil économique et social à la nouvelle structure institutionnelle définie par l'Assemblée générale et permettre au Conseil de jouer un rôle moteur dans la transition des objectifs du Millénaire aux objectifs de développement durable.

11. Le Conseil économique et social soutiendra la transition vers le nouveau cadre de développement dans le cadre de son thème pour 2015 intitulé «Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable». Le système du Conseil économique et social examinera ce thème tout au long des travaux de la session de 2015, qui s'achèvera par le débat de haut niveau du Conseil en juillet 2015.

12. Dans sa lettre du 19 décembre 2014, le Président du Conseil économique et social a demandé aux présidents des commissions techniques de considérer le thème de la session de 2015 du Conseil, «Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable», comme un point de l'ordre du jour de la session et de présenter, le cas échéant, des contributions de fond au Conseil, pour examen à son débat de haut niveau de 2015, qui aura lieu du 6 au 10 juillet 2015.

13. Comme suite à cette demande et conformément à la résolution 2008/29 du 24 juillet 2008 du Conseil, intitulée «Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16», une table ronde ministérielle sur le thème de la session de 2015 du Conseil sera organisée par la Commission le lundi 4 mai 2015, dans la matinée. Les débats seront centrés sur la contribution apportée par la Commission, dans son domaine de compétence, aux délibérations en cours sur le programme de développement du système des Nations Unies pour l'après-2015, en particulier sur la transition des objectifs du Millénaire aux objectifs de développement durable. Les résultats de la table ronde seront consignés dans un résumé du Président qui sera présenté au Conseil à son débat de haut niveau de 2015.

Documentation

E/CN.16/2015/1

Ordre du jour provisoire annoté et organisation
des travaux

Point 2

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

14. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous l'égide des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement¹. Lors de la seconde phase du Sommet les participants ont entériné les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

15. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser, à l'échelle du système des Nations Unies, le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet. À cet effet, il lui a été demandé de réexaminer le mandat de la Commission et notamment d'envisager de la renforcer, en tenant compte de l'approche multiparties prenantes (Agenda de Tunis, par. 105).

16. Dans sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006, intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

17. Dans sa résolution 2007/8 intitulée «Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information», adoptée le 25 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

18. Le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international (A/70/63-E/2015/10) vise à établir un bilan de l'action engagée et met en avant des exemples de bonnes pratiques afin de les échanger et de partager les enseignements tirés. Le rapport s'appuie sur les conclusions et recommandations de la réunion-débat organisée par la Commission à Genève (Suisse) en novembre 2014, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international, comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

¹ Les documents finals sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis>.

19. Dans sa résolution 2014/27 du 16 juillet 2014 sur l'appréciation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, le Conseil économique et social a prié la Commission de présenter, après sa dix-huitième session, à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil, les résultats de son examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial, lorsqu'elle procédera à un examen d'ensemble de la mise en œuvre de ces textes, en 2015. Il a également prié la Commission de solliciter de nouvelles contributions des États Membres et de l'ensemble des facilitateurs et parties prenantes, d'organiser, à sa dix-huitième session en 2015, un débat de fond sur le rapport décennal relatif aux progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial, et de faire rapport, par son intermédiaire, à l'Assemblée générale. Le débat de fond aura lieu le mardi 5 mai 2015, comme indiqué dans le projet d'organisation des travaux (annexe I).

20. Dans la même résolution, le Conseil économique et social a pris note des travaux entrepris par le Groupe de travail sur le renforcement de la coopération pour analyser les questions de politiques publiques liées à Internet, recenser les mécanismes existants qui traitent de ces questions, déterminer le statut de ces mécanismes s'il y a lieu et voir s'ils examinent ces questions, et chercher à relever les lacunes en vue de préciser la nature des éventuelles recommandations à formuler. De plus, il a recommandé que le secrétariat de la Commission poursuive ces travaux afin que les résultats qui en découlent viennent nourrir les délibérations de la Commission à sa réunion intersessions et soient pris en compte dans l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial. À la suite de cette recommandation, la Commission a examiné les travaux menés par son secrétariat sur cette question, à sa réunion intersessions qui s'est tenue en novembre 2014 à Genève (Suisse).

Documentation

A/70/63-E/2015/10	Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
UNCTAD/DTL/STICT/2015/3	<i>Implementing WSIS Outcomes: A Ten-year Review</i> (à paraître) ²
E/CN.16/2015/CRP.1	Report on the intersessional panel meeting
E/CN.16/2015/CRP.2	Mapping of international Internet public policy issues

Point 3 **Science et technique au service du développement**

21. Dans sa résolution 68/220, l'Assemblée générale a reconnu le «rôle déterminant que la science, la technique et l'innovation, notamment les technologies écologiquement rationnelles, peuvent jouer dans le développement et dans l'action menée pour régler les problèmes qui se posent à l'échelle mondiale». Il s'agit notamment de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, d'un meilleur accès à l'énergie et d'un accroissement de l'efficacité énergétique, de la promotion de la santé dans le monde, de l'amélioration de l'éducation, de l'accélération de la diversification et de la transformation économiques, de la hausse de la productivité et du renforcement de la compétitivité, contribuant ainsi à un développement durable.

² SMSI: Sommet mondial sur la société de l'information.

22. Dans sa résolution 2006/46 (par. 4), le Conseil économique et social a décidé que la Commission serait le centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, tout en continuant à s'acquitter de son mandat initial portant sur la science et la technique au service du développement. Il a demandé que la Commission suive un programme de travail pluriannuel largement axé sur le développement.

23. Conformément à son mandat, la Commission étudie, lors de chaque cycle annuel, un thème particulier ayant trait à la science, à la technologie et à l'innovation et un second thème consacré à l'édification de la société de l'information, l'objectif étant de réduire la fracture numérique, et examine, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de chacun de ces thèmes sur le développement.

24. Les thèmes prioritaires au titre de ce point qui seront abordés par la Commission sont les suivants:

a) Analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015;

b) Développement numérique.

25. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa dix-huitième session, un groupe d'étude s'est réuni à Genève du 26 au 28 novembre 2014. La Commission sera saisie du rapport de ce groupe.

Documentation

E/CN.16/2015/2 Report of the Secretary-General on digital development

E/CN.16/2015/3 Report of the Secretary-General on strategic foresight for the post-2015 development agenda

E/CN.16/2015/CRP.1 Report on the intersessional panel meeting

Point 4

Présentation de rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation

26. Dans sa résolution 68/220, intitulée «Science, technique et innovation au service du développement», l'Assemblée générale s'est félicitée des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation réalisés par la CNUCED et a encouragé celle-ci à continuer de mettre ses compétences et ses capacités d'analyse au service de tels examens.

27. Dans sa résolution 2011/17, le Conseil économique et social a encouragé la Commission à faciliter la conduite de nouveaux examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale et d'autres institutions et banques internationales de développement, et à envisager de nouvelles modalités de suivi de l'application des recommandations qui en découlent. Il a encouragé la Commission à s'attacher en particulier, dans la conduite de tels examens, à mettre au jour les possibilités qui s'ouvrent au niveau mondial, ainsi que les pratiques optimales et les synergies à dégager dans et entre les programmes de science, d'ingénierie et de formation en ligne. Il a aussi demandé à la Commission d'achever et de diffuser les nouvelles orientations méthodologiques relatives à la science, à la technique et à l'innovation

et de mettre en commun les résultats et pratiques optimales découlant de leur application. Puis, dans son projet de résolution 2013/10, il a encouragé la Commission à considérer davantage les technologies de l'information et de la communication comme atout inhérent de la science, de la technique et de l'ingénierie au service de l'innovation dans les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, et à prévoir des mises à jour périodiques des progrès accomplis dans les pays pour lesquels des examens de ce type ont été réalisés.

28. Le rapport sur l'examen de la politique de STI de la Thaïlande, réalisé en 2013-2014, sera présenté oralement à la Commission. Les pays dont la politique de STI a été examinée au cours des dernières années seront invités à présenter leurs activités de suivi.

Point 5

Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-neuvième session de la Commission

29. Conformément à l'usage, à la fin de sa dix-huitième session, la Commission élira, pour sa dix-neuvième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également office de rapporteur.

Point 6

Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-neuvième session de la Commission

30. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa dix-neuvième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Point 7

Adoption du rapport de la Commission sur sa dix-huitième session

31. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa dix-huitième session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Lundi 4 mai		
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Déclarations liminaires Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Contribution de la Commission au thème de la session de 2015 du Conseil économique et social: «Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable»	Table ronde ministérielle, suivie d'un dialogue
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Présentation du rapport du Secrétaire général
	Table ronde ministérielle sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI	Table ronde ministérielle, suivie d'un débat général
Mardi 5 mai		
10 h 00	3. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international: débat de fond sur l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial (par. 57 de la résolution 2014/27 du Conseil économique et social)	Débat général (<i>suite</i>)
15 h 00	4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international: débat de fond sur l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial (par. 57 de la résolution 2014/27 du Conseil économique et social)	Débat général (<i>suite</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Mercredi 6 mai		
10 h 00	5. Science et technique au service du développement Thèmes prioritaires a) Analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015 b) Développement numérique	Présentation et débat général
15 h 00	6. Présentation de rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation suivie d'un débat
Jeudi 7 mai		
10 h 00	Consultations informelles	Présentation de projets de propositions suivie d'un débat
15 h 00	Consultations informelles	Débat sur les projets de propositions
Vendredi 8 mai		
10 h 00 et 15 h 00	7. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-neuvième session de la Commission Consultations informelles Décisions concernant les projets de propositions	Élection du Bureau Débat sur les projets de propositions, si nécessaire
	8. Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-neuvième session de la Commission	Adoption du projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session
	9. Adoption du rapport de la Commission sur sa dix-huitième session Clôture de la session	Adoption du projet de rapport

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa dix-huitième session

(43 membres; mandat de quatre ans)

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2016
2. Angola	2018
3. Autriche	2016
4. Bolivie (État plurinational de)	2018
5. Brésil	2016
6. Bulgarie	2018
7. Cameroun	2016
8. Canada	2018
9. Chili	2016
10. Chine	2018
11. Costa Rica	2016
12. Côte d'Ivoire	2018
13. Cuba	2018
14. États-Unis d'Amérique	2018
15. Fédération de Russie	2016
16. Finlande	2016
17. Hongrie	2016
18. Inde	2018
19. Iran (République islamique d')	2018
20. Japon	2016
21. Kenya	2018
22. Lettonie	2018
23. Libéria	2016
24. Maurice	2018
25. Mauritanie	2018

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
26. Mexique	2016
27. Nigéria	2016
28. Oman	2016
29. Ouganda	2018
30. Pakistan	2018
31. Pérou	2018
32. Pologne	2018
33. Portugal	2016
34. République centrafricaine	2016
35. République dominicaine	2018
36. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2018
37. Sri Lanka	2016
38. Suède	2018
39. Suisse	2016
40. Thaïlande	2018
41. Turkménistan	2016
42. Turquie	2018
43. Zambie	2016



Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2015
Français
Original: anglais

Commission de la science et de la technique au service du développement

Dix-huitième session

Genève, 4-8 mai 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

Rectificatif

Annexe I

Remplacer le texte de l'annexe I par le texte de l'annexe I ci-après.

«Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Lundi 4 mai		
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Déclarations liminaires Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Contribution de la Commission au thème de la session de 2015 du Conseil économique et social: «Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable»	Table ronde ministérielle, suivie d'un dialogue
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Présentation du rapport du Secrétaire général

GE.15-08226 (F) 270415 270415



* 1 5 0 8 2 2 6 *

Merci de recycler



<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
	Table ronde ministérielle sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI	Table ronde ministérielle, suivie d'un débat général
Mardi 5 mai		
10 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international: débat de fond sur l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial (par. 57 de la résolution 2014/27 du Conseil économique et social)	Débat général (<i>suite</i>)
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international: débat de fond sur l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial (par. 57 de la résolution 2014/27 du Conseil économique et social)	Débat général (<i>suite</i>)
Mercredi 6 mai		
10 h 00	3. Science et technique au service du développement Thèmes prioritaires a) Analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015; b) Développement numérique	Présentation et débat général
15 h 00	4. Présentation de rapports sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation suivie d'un débat
Judi 7 mai		
10 h 00	Consultations informelles	Présentation de projets de propositions suivie d'un débat
15 h 00	Consultations informelles	Débat sur les projets de propositions
Vendredi 8 mai		
10 h 00 et 15 h 00	5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-neuvième session de la Commission	Élection du Bureau

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
	Consultations informelles Décisions concernant les projets de propositions	Débat sur les projets de propositions, si nécessaire
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-neuvième session de la Commission	Adoption du projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session
	7. Adoption du rapport de la Commission sur sa dix-huitième session	Adoption du projet de rapport
	Clôture de la session	

»